



SOLidarité
HERbignac
BURkina

Herbignac, le 25 Mars 2023

Maison des Associations
Place du Général d'Argencé
44410 HERBIGNAC
<http://solherbu.e-monsite.com>

CONVOCAATION
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Madame, Monsieur, chers(es) amis(es)

Conformément à l'article 8 des statuts, je vous invite à participer à l'**Assemblée Générale ordinaire annuelle** de l'Association **SOLidarité HERbignac-BURkina**, qui se tiendra :

Samedi 15 avril 2023 à 10 h
à Herbignac - salle de la Minoterie (parvis de la Mairie)

L'ordre du jour en sera le suivant :

1. Point sur la situation au Burkina Faso
2. Rapport d'activité 2022
3. Rapport financier 2022
4. Projets en cours
5. Renouvellement des membres du conseil d'administration. Actuellement 7 adhérents font partie du CA. Les statuts prévoient qu'il soit composé de 9 à 12 membres. **Les membres désirant présenter leur candidature doivent, si possible, se manifester dès maintenant. Merci.**
6. Montants cotisation et parrainage 2023
7. Questions diverses

En cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir régulier (voir ci-dessous). En vertu de l'article 6 des statuts, je vous rappelle que seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer aux votes lors de l'Assemblée Générale.

Vous trouverez ci-joint un **appel à cotisation 2023**, à remettre lors de l'AG ou à nous retourner dans les meilleurs délais.

Comptant sur votre participation.

Bien cordialement.

Le Président, **Alain DRÉNO**



Mandat

Je, soussigné(e) M./Mme

donne pouvoir à M./Mme

pour me représenter à l'Assemblée Générale annuelle du **15 avril 2023** de l'association **SOL HER-BU** afin de délibérer et prendre part aux votes, en mes lieu et place, sur les questions portées à l'ordre du jour.

Fait à le

signature du mandant :

et du mandataire :